

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 18 novembre 1960

La séance est ouverte à deux heures et demie.

VACANCE DE SIÈGE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre qu'à la suite de l'avis donné à la Chambre le jeudi 17 novembre 1960, en conformité de l'article 10 de la loi sur la Chambre des communes, par le député de Bonavista-Twillingate au sujet d'une vacance qui s'était produite dans la représentation, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un bref d'élection pour la circonscription d'Esquimalt-Saanich.

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—DÉPÔT DU RAPPORT DES NÉGOCIATEURS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer sur le bureau de la Chambre, pour la gouverne des députés, deux exemplaires du rapport rédigé à l'intention des gouvernements des États-Unis et du Canada le 28 septembre, par les négociateurs chargés de négocier un accord au sujet de la mise en valeur commune des ressources hydrauliques du Columbia. J'ai pris les dispositions nécessaires pour qu'un certain nombre d'exemplaires supplémentaires soient envoyés au bureau de distribution et mis à la disposition des députés qui voudraient s'en procurer. Un nombre limité de traductions françaises du rapport a également été préparé dans mes bureaux et sera remis au bureau de distribution. Je devrais toutefois aviser la Chambre que cette traduction ne doit pas être considérée comme un texte officiel.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE CHÔMAGE—ON DEMANDE D'ÉTUDIER SANS DÉLAI LES MESURES DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre de bien vouloir songer à organiser les travaux de la Chambre de telle manière que, dès mardi, nous puissions étudier les plans destinés à enrayer le chômage,

plans qui, comme l'a dit le premier ministre le 21 septembre, étaient prêts alors à être présentés en détail.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, hier après-midi, j'ai présenté deux motions révélant que le gouvernement tient à passer sans délai aux travaux de la Chambre. A l'heure actuelle, cependant, je n'ai pas l'intention de répondre directement à cette question. Dès que le jour consacré aux divers chefs de parti sera terminé, les représentants du gouvernement et ceux de l'opposition pourront alors entamer des pourparlers visant à ce que des dispositions appropriées soient prises pour que nous passions aussitôt que possible à l'étude des mesures déjà prêtes.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Puis-je demander au premier ministre s'il déposera aujourd'hui le budget supplémentaire afin que les membres de l'opposition soient en mesure d'en discuter en connaissance de cause au début de la semaine?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je laisse au ministre des Finances le soin de répondre à cette question.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Par suite des mesures prises hier après-midi par la Chambre, nous avons l'intention de déposer le budget supplémentaire lors de la prochaine séance de la Chambre.

INTERPELLATION AU SUJET DE LA DISCUSSION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Je désire poser une question au ministre des Finances. Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que son budget supplémentaire sera présenté assez tôt pour en permettre l'étude ici avant le congé de Noël?

M. l'Orateur: J'ignore si l'honorable député veut ouvrir un débat sur les dispositions relatives aux travaux de la Chambre, mais sa question me semble porter là-dessus.

M. Garland: Je signale que cette question a été soulevée hier dans le discours du trône et je pense que nous avons le droit de demander cette précision.

M. l'Orateur: L'honorable député aurait-il l'obligeance de répéter sa question?